



**Chaire Métaphysique et Philosophie de la connaissance**

**Claudine Tiercelin. *Sémiotique et ontologie*. Année 2019-2020. Cours du Mardi 10 mars 2020**

**Les antécédents modernes de la sémiotique (2)**

***Signes, perception et action : Reid et Condillac ou comment peut-on ne pas être réaliste ?***

**2. De la ressemblance à la suggestion: Condillac et Reid ou comment concevoir une sémiotique perceptive ?**

**Textes de Condillac (1714-1780).** *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746) (in Le Roy, vol.1), *Les Monadés* (anonyme, 1748), *Traité des systèmes* (1749) *Traité des sensations* (1754); *Traité des animaux* (1755); *Cours d'études* (1775); *Le Commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre* (1776); *La Logique ou l'art de penser* (1780); *La Langue des calculs*, ouvrage posthume (1798).

**Éditions :** G. Le Roy. *Œuvres Philosophiques de Condillac*, 3 vols, Paris, PUF, 1947-1951. On indique le n° du volume, la page et, avec les lettres A ou B, la colonne.

*Condillac, Lettres inédites à Gabriel Cramer*, texte établi, présenté et annoté par G. Le Roy, Paris, PUF, 1953.

*Les Monadés*, (édition établie et présentée par L. Bongie), The Voltaire Foundation, Oxford 1980, traduction française et appareil critique par F. Heidsieck & F. Pierobon, Grenoble, éditions Millon, 1994.

*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, édition critique, introduction et notes par J.-C. Pariente et M. Pécharman, Paris, Vrin, 2014.

**Sur Condillac :** A. Bertrand (dir.), *Condillac: L'origine du langage*, Paris, PUF, 2002 ; A. Bertrand (dir.), *Condillac, philosophe du langage ?*, Lyon, ENS Editions, collection «La croisée des chemins », 2016; A. Charrak, *Empirisme et métaphysique. l'Essai sur l'origine des connaissances humaines de Condillac*, Paris, Vrin, 2015 ; F. Markovits-Pessel, *La statue de Condillac, les cinq sens en quête du moi*, Paris, Hermann, 2018 ; N. Rousseau, *Connaissance et langage chez Condillac*, Genève, Droz, 1987; « Condillac et l'Essai sur l'origine des connaissances humaines », *Revue de métaphysique et de morale*, 1999, n°1 ; « Condillac après l'Essai sur l'origine des connaissances humaines », *Etudes Philosophiques*, janvier 2019-1 ; C. Tiercelin, « Dans quelle mesure le langage peut-il être naturel ? (Condillac, Reid) », in *Condillac l'origine du langage, op.cit.*, 2002, p19-56.

**Textes de Thomas Reid (1710-1796) :** *Discours Philosophiques*, (prononcés en latin: 1753-1762); *Recherches sur l'entendement humain* (1764 : *Inquiry into the Human Mind*) ; *Analyse de la Logique d'Aristote* (1774). *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme* (1785: *Essays on the Intellectual Powers of Man*) *Essais sur les pouvoirs actifs de l'homme* (1788: *Essays on the Active Powers of Man*)

**Éditions: Se référer à l'édition des œuvres de Reid par l'université d'Edimbourg :**  
<https://edinburghuniversitypress.com/series-the-edinburgh-edition-of-thomas-reid.html>

Voir notamment: *Inquiry into the Human Mind upon the Principles of Common sense*, Derek Brookes (ed.), 1997.

*Essays on the Intellectual Powers of Man*, Derek Brookes et Knud Haakonssen (eds.), 2002.

*Essays on the Active Powers of Man*, Knud Haakonssen & James A. Harris (eds.), 2010.

**On trouvera aussi : Sur internet archive:**

*The Works of Thomas Reid* (2 vols) ed. W. Hamilton, 1863. <https://archive.org/details/worksofthomasrei00reiduoft>;

Théodore Jouffroy : traduction de l'intégralité de l'œuvre de Reid de 1828 à 1836.  
<https://archive.org/search.php?query=Thomas%20Reid%20par%20Jouffroy>

**Nouvelles traductions en français :**

*Essais sur les pouvoirs actifs de l'homme (Essays on the Active Powers of Man)*, traduction par Gaël Kervoas et Eléonore Le Jallé, Paris, Vrin, 2009.

*Recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun (Inquiry into the Human Mind)*, traduction par Michel Malherbe, Paris, Vrin, 2012.

**Sur Reid :** B. Rollin, "Thomas Reid and the Semiotics of Perception", *The Monist*, vol.61, n°2, avril 1978 ; D. Schulthess, *Philosophie et sens commun chez Thomas Reid (1710-1796)*, Peter Lang, Berne, 1983 ; M. Dalgarno et E. Matthews (eds.), *The Philosophy of Thomas Reid*, Londres, Kluwer Academic Publisher, 1989 ; K. Lehrer *Thomas Reid*, Routledge, 1989 ; C. Tiercelin, "Reid and Peirce on Belief "in Dalgarno & Matthews (eds.), *op.cit.*, 1989, p. 205-224; N. Wolterstorff, *Thomas Reid and the story of epistemology*, New-York, Cambridge UP, 2001 ; T. Cuneo et R. V. Woudenberg (ed.), *The Cambridge Companion to Thomas Reid*, Cambridge, Cambridge UP, 2004 ; R. Nichols, *Thomas Reid's Theory of perception*, Oxford UP, 2007.

**Textes cités :**

**Introduction :** « C'est le génie et non le manque de génie, qui corrompt la philosophie et y répand l'erreur et les fausses théories. Une imagination fertile dédaignera de creuser assez profondément, d'ôter les gravats et de transporter les matériaux : laissant ces tâches serviles aux petites mains de la science, elle trace le plan et monte l'édifice. L'invention supplée aux matériaux quand ils manquent, et la fantaisie ajoute la couleur et pare le tout d'ornements seyants. L'ouvrage flatte l'œil et il ne manque que d'un fondement solide et sûr. Il semble même qu'il rivalise avec les œuvres de la nature, jusqu'à ce qu'un nouvel architecte survienne qui le réduit à rien et construit à la place avec ses propres moyens, un autre édifice du même acabit. Heureusement pour notre siècle, les bâtisseurs de châteaux trouvent davantage à s'employer dans le roman que dans la philosophie C'est incontestablement leur domaine, un domaine où tout ce que la fantaisie enfante est

légitime ; mais en philosophie on n'a par là que de la contrefaçon » (Reid, *Recherches*, chapitre I, section II : « Des obstacles à notre connaissance de l'esprit » : 2012, p 32).

-----  
**18.** « Les définitions sont peu propres à donner une notion exacte des choses un peu composées. Les meilleures ne valent pas même une analyse imparfaite. C'est qu'il y entre toujours quelque chose de gratuit, ou du moins on n'a point de règles pour s'assurer du contraire. Dans l'analyse, on est obligé de suivre la génération même de la chose. Ainsi quand elle sera bien faite, elle réunira infailliblement les suffrages et par là terminera les disputes. » (*Essai*, I.III. § 10, *OP*, I, 38B-39A, 2014, p. 143-144).

**19.** « Je crois qu'on ne trouvera aucun exemple d'une distinction faite dans toutes les langues et qui serait dénuée d'un juste fondement dans la nature » (Reid 224b, *Intellectual Powers*, *Essay* I, chap.1, 2002, p.27 [16-17])

**20.** « Croyance, assentiment, conviction, sont des mots qui n'admettent pas, à mon sens, de définition logique, car l'opération de l'esprit qu'ils signifient est parfaitement simple et d'un genre qui lui est propre. Il n'est pas non plus nécessaire de les définir, car ce sont des mots communs et qui sont parfaitement bien compris. » (Reid 327b, *Intellectual Powers*, *Essay* II, chap. XX, 2002, p. 227 [34-37]).

**21.** « Les logiciens définissent l'Appréhension Simple comme la conception pure et simple d'une chose sans le moindre jugement ou la moindre croyance à son sujet. Si on visait par là une définition strictement logique, on pourrait y objecter à juste titre que la conception et l'appréhension sont des termes seulement synonymes; et que nous pouvons tout aussi bien définir la conception par l'appréhension, que l'appréhension par la conception; mais on doit se souvenir que les opérations de l'esprit les plus simples ne peuvent se définir logiquement. Pour en avoir une notion distincte, il nous faut y faire attention, ainsi que nous les ressentons dans notre propre esprit. Celui qui aurait une notion distincte d'une couleur pourpre, n'y parviendrait jamais par une définition; il lui faut l'avoir sous les yeux, y faire attention, la comparer avec les couleurs qui s'en approchent le plus, et observer la différence spécifique qu'il cherchera en vain à définir. » (Reid 360a, *Intellectual Powers*, *Essay* IV, chap I, 2002, p. 295 [14-25]). Cf. Reid 280a.

**22.** « Le langage est l'image expresse et la représentation des pensées humaines (dont) nous pouvons tirer certaines conclusions qui concernent l'original. [...] Certaines règles de syntaxe sont les mêmes [...] Or ce qui est commun dans la structure des langues indique une uniformité d'opinion quant aux choses sur lesquelles cette structure est fondée. Les distinctions entre les substances et les qualités qui leur appartiennent entre la pensée et l'être qui pense, entre la pensée et les objets de pensée, doivent être trouvées dans la structure de toutes les langues. Et par conséquent, les systèmes de philosophie qui abolissent ces distinctions déclarent la guerre au sens commun de l'humanité.» (Reid 440b-441a-c; *Intellectual Powers*, *Essay* VI, chap IV, 2002, p. 466 [20-34]); trad. D. Schulthess, *op.cit.*, p.100).

**23.** « Le peu qu'Aristote a dit sur la structure du discours, au commencement du livre de l'Interprétation, a été omis dans les traités de logique, comme appartenant plus proprement à la grammaire; je ne puis toutefois m'empêcher de considérer ce sujet comme un champ fécond pour la spéculation philosophique. Le langage étant l'expression de la pensée humaine, l'analyse de l'un doit correspondre à celle de l'autre. Les noms adjectifs et substantifs, les verbes actifs et passifs, avec leurs modes, leurs temps et leurs personnes diverses, doivent être l'expression d'autant d'éléments corrélatifs dans les modes de la pensée. Les choses que toutes les langues distinguent, comme la substance et la qualité, l'action et la passion, la cause et l'effet, les facultés naturelles de l'esprit doivent aussi les distinguer. La philosophie de la grammaire et celle de l'esprit humain se tiennent de plus près qu'on ne l'imagine communément.

La tâche à peine indiquée par Aristote a été continuée par les commentateurs de ce livre, qui ont amplement analysé la structure du langage. Longtemps leurs ingénieuses spéculations furent négligées, et dormirent inconnues dans de vieux manuscrits ou dans des livres peu recherchés. Il était réservé au savant M. Harris de rappeler sur elles l'attention du public, et de les produire de nouveau à la lumière dans son *Hermès*. Les définitions que donne Aristote du nom, du verbe, et de la phrase, supportent à peine l'examen. Il est aisé, dans la pratique, de distinguer les diverses parties du discours mais très difficile, pour ne pas dire impossible, d'en donner des définitions exactes.

Il observe avec raison qu'outre cette sorte de phrase qu'on appelle proposition, et qui est toujours vraie ou fausse, il y en a d'autres qui ne sont ni vraies ni fausses, comme celles qui expriment une prière ou un souhait, et comme celles, pouvons-nous ajouter, qui expriment une question, un ordre, une promesse, un contrat, et beaucoup d'autres choses encore. Aristote déclare que ces dernières sont étrangères à son sujet il les renvoie à l'art oratoire et à la poésie. Dès lors elles ont été bannies du domaine de la philosophie. Je crois cependant qu'une analyse de ces sortes de phrases et des opérations de l'esprit qu'elles expriment, serait d'une utilité réelle et nous découvrirait peut-être combien est imparfaite l'énumération que les logiciens nous ont donnée des facultés de l'entendement, quand ils les ont réduites à la simple appréhension, au jugement et au raisonnement. » (Reid 691b-692a. *Aristotle's Logic*, chap. I, section V ; trad. Jouffroy, tome I, p. 147-149).

**24.** « Tout raisonnement doit procéder de principes premiers. Quant à ces principes premiers, nulle raison ne peut en être donnée sinon que la constitution de notre nature nous met dans la nécessité de leur accorder notre assentiment. De tels principes ne font pas moins partie de notre constitution que le pouvoir de penser. La raison ne peut ni les créer ni les détruire ; et sans eux elle ne peut rien faire. C'est comme un télescope qui peut aider quiconque a des yeux à voir plus loin ; mais sans vos yeux, vous ne verrez rien dans le télescope. Un mathématicien ne peut prouver la vérité de ses axiomes et il ne peut rien prouver s'il ne les tient pas pour accordés. Nous ne pouvons prouver l'existence de notre esprit, ni même de nos pensées et de nos sensations. Un historien ou un témoin ne peut rien prouver s'il ne tient pas pour accordée la foi qu'on place dans la mémoire et dans les sens. Un auteur de philosophie naturelle ne peut rien prouver s'il ne tient pas pour accordé que le cours de la nature est constant et uniforme. » (Reid 130a, *Recherches*, chap. V, section VII, 2012, p. 96).

25. « Comment ou quand ai-je acquis ces premiers principes sur lesquels je bâtis tous mes raisonnements ? Je ne le sais pas ; Car je les avais avant de pouvoir m'en souvenir ; mais je suis sûr qu'ils font partie de ma constitution et que je ne peux les rejeter. Qu'il faille à nos pensées et nos sensations un sujet que nous appelons *nous-mêmes*, n'est donc pas une opinion acquise par le raisonnement, c'est un principe naturel. Que nos sensations du toucher indiquent quelque chose d'extérieur, d'étendu, de figuré, de dur ou de doux, n'est pas une déduction de la raison, c'est un principe naturel. La croyance à ce *quelque chose* et la conception même que nous en avons font également partie de notre constitution. Si nous sommes dans l'illusion, cette illusion nous vient de Celui qui nous a faits et il n'y a point de remède. » (Reid 130a, *Recherches*, chap. V, section VII, 2012, p. 97).

26. « Un homme que Dieu créerait d'un tempérament mûr, et avec des organes si bien développés qu'il aurait dès les premiers instants, un parfait usage de la raison, ne trouverait pas, dans la recherche de la vérité, les mêmes obstacles que nous. Il n'inventerait des signes qu'à mesure qu'il éprouverait de nouvelles sensations, et qu'il ferait de nouvelles réflexions ; il combinerait ses premières idées selon les circonstances où il se trouverait ; il fixerait chaque collection par des noms particuliers ; et, quand il voudrait comparer deux notions complexes, il pourrait aisément les analyser, parce qu'il ne trouverait point de difficulté à les réduire aux idées simples dont il les aurait lui-même formées. Ainsi, n'imaginant des mots qu'après s'être fait des idées, ses notions seraient toujours exactement déterminées, et sa langue ne serait point sujette aux obscurités et aux équivoques des nôtres. Imaginons-nous donc être à la place de cet homme, passons par toutes les circonstances où il doit se trouver ; voyons avec lui ce qu'il sent : formons les mêmes réflexions ; acquérons les mêmes idées, analysons-les avec le même soin, exprimons-les par de pareils signes, et faisons-nous, pour ainsi dire, une langue toute nouvelle. » (*Essai*, II, II, III, § 29, *OP*, I, 111A, 2014, p. 315).

27. « Des gestes, des sons, des chiffres, des lettres ; c'est avec des instruments aussi étrangers à nos idées, que nous les mettons en œuvre pour nous élever aux connaissances les plus sublimes. Les matériaux sont les mêmes chez tous les hommes : mais l'adresse à se servir des signes varie ; et de là l'inégalité qui se trouve parmi eux. » (*Art de Penser*, I, 6, (*OP*, I, 734-735) ; voir *Essai*, I, IV, 1, § 11, *OP*, I, 43B, 2014, p. 154).

28. « De ce que nos idées ne sont déterminées que par des signes, il ne s'ensuit pas que nos raisonnements ne roulent que sur des mots. » (*Art de Penser*, I, 7 (*OP*, I, 737B). Voir *Essai*, I, IV, II, § 26, *OP*, I, 48A, 2014, p. 163).

29. « Que bon nombre d'opérations de l'esprit aient leurs signes naturels dans l'attitude, dans la voix, et dans les gestes, chacun, je suppose, l'admettra. *Omnis enim motus animi*, dit Cicéron, *suum quemdam habet a natura vultum, et vocem et gestum*. La seule question est de savoir si nous comprenons la signification de ces signes, par la constitution de notre nature, par une sorte de perception naturelle semblable aux perceptions des sens ; ou bien si nous apprenons peu à peu la signification de ces signes par l'expérience, comme nous apprenons que la fumée est un signe du feu, ou que le gel de l'eau est un signe du froid. Je considère que c'est la première qui est la vérité. Il me semble incroyable, que les notions qu'ont les hommes de l'expression de traits, de voix, et de gestes, soient entièrement le fruit de l'expérience. Les enfants, dès qu'ils sont nés ou presque, peuvent être effrayés, et pris de sanglots à l'audition d'un ton de voix menaçant ou furieux. J'ai connu un homme qui pouvait faire pleurer un bébé, en sifflant un air mélancolique dans la même pièce ou dans la pièce à côté ; et qui pouvait ensuite, en changeant de tonalité, et le rythme de sa musique, faire sauter et danser de joie l'enfant. » (Reid 449a, *Intellectual Powers, Essay VI*, chap V, 2002, p.484 [11-26]).

30. « Les choses que nous percevons distinctement par nos sens existent réellement et elles sont ce que nous percevons qu'elles sont. » (Reid, 445b ; *Intellectual Powers, Essay VI*, chap.V, §5, 2002, p. 476 [36-38]).

31. « Pendant une très grande partie de ma vie, j'ai accordé une croyance implicite aux informations que la nature me délivrait par les moyens de mes sens, avant d'avoir appris assez de logique pour élever un doute à leur sujet. » (Reid 184a ; *Recherches*, chap. VI, section. XX, 2012, p. 202).

32. « C'est une chose bien évidente que les idées qu'on appelle sensations, sont telles que si nous avions été privés des sens, nous n'aurions jamais pu les acquérir. Aussi aucun Philosophe n'a avancé qu'elles fussent innées, c'eût été trop visiblement contredire l'expérience. Mais ils ont prétendu qu'elles ne sont pas des idées, comme si elles n'étaient pas, par elles-mêmes, autant représentatives qu'aucune autre pensée de l'âme. Ils ont donc regardé les sensations comme quelque chose qui ne vient qu'après les idées, et qui les modifie ; erreur qui leur a fait imaginer des systèmes aussi bizarres qu'inintelligibles.

La plus légère attention doit nous faire connaître que, quand nous apercevons de la lumière, des couleurs, de la solidité, ces sensations et autres semblables sont plus que suffisantes pour nous donner toutes les idées qu'on a communément des corps. En est-il en effet quelqu'une qui ne soit pas renfermée dans ces premières perceptions ? N'y trouve-t-on pas les idées d'étendue, de figure, de lieu, de mouvement, de repos, et toutes celles qui dépendent de ces dernières ?

Qu'on rejette donc l'hypothèse des idées innées, et qu'on suppose que Dieu ne nous donne, par exemple, que des perceptions de lumière et de couleur ; ces perceptions ne traceront-elles pas à nos yeux de l'étendue, des lignes et des figures ? Mais, dit-on, on ne peut s'assurer par les sens, si ces choses sont telles qu'elles le paraissent : donc les sens n'en donnent point d'idées. Quelle conséquence ! S'en assure-t-on mieux avec des idées innées ? Qu'importe qu'on puisse, par les sens, connaître avec certitude quelle est la figure d'un corps ? La question est de savoir si, même quand ils nous trompent, ils ne nous donnent pas l'idée d'une figure. J'en vois une que je juge être un pentagone, quoiqu'elle forme, dans un de ses côtés, un angle imperceptible, c'est une erreur. Mais enfin, m'en donne-t-elle moins l'idée d'un pentagone ? » (*Essai*, I, I, II, §9, *OP*, 8A-B, 2014, p. 74-75).

33. « Un philosophe doit seulement avoir attention, lorsqu'il s'agit des sensations, d'éviter deux erreurs où les hommes ont coutume de tomber par des jugements précipités, l'une, c'est de croire que *les sensations sont dans les objets* (en quoi nous introduisons, au niveau du jugement, l'obscurité, là où les idées sensibles elles-mêmes, contrairement à ce que dit le

cartésien, sont fort claires), l'autre [...] que les même objets produisent dans chacun de nous *les mêmes sensations* » (*Essai*, II, II, II, §18, *OP*, I, 108A, 2014, p. 309, je souligne).

34. « Tant qu'en réfléchissant sur ces sensations, nous les regardons comme à nous, comme nous étant propres, nous en avons des idées fort claires. Mais si nous voulons, pour ainsi dire, les détacher de notre être, et en enrichir les objets, nous faisons une chose dont nous n'avons plus d'idée. » (*Essai*, I, I, II, § 12, *OP*, 9B, 2014, p.77).

35. « Un motif nous engage encore à admettre des idées obscures et confuses ; c'est la démangeaison que nous avons de savoir beaucoup. Il semble que ce soit une ressource pour notre curiosité de connaître au moins obscurément et confusément. C'est pourquoi nous avons quelquefois de la peine à nous apercevoir que nous manquons d'idées » (*Essai*, I, I, II, § 14, *OP*, I, 10 A, 2014, p. 78-79).

36. « Ce qui nous fait croire que nos idées sont susceptibles d'obscurité, c'est que nous ne les distinguons pas assez des expressions en usage. Nous disons, par exemple, que la *neige est blanche* ; et nous faisons mille autres jugements sans penser à ôter l'équivoque des mots. Ainsi parce que nos jugements sont exprimés d'une manière obscure, nous nous imaginons que cette obscurité retombe sur les jugements mêmes, et sur les idées qui les composent : une définition corrigerait tout. La neige est blanche, si l'on entend par *blancheur* la cause physique de notre perception : elle ne l'est pas, si l'on entend par *blancheur* quelque chose de semblable à la perception même. Ces jugements ne sont donc pas obscurs ; mais ils sont vrais ou faux, selon le sens dans lequel on prend les termes. » (*Essai*, I, I, I, § 14, *OP*, I, 10 A, 2014, p. 78).

37. « Pour la signification des noms des idées simples, qui viennent immédiatement des sens, elle est connue tout à la fois; elle ne peut pas avoir pour objet des réalités imaginaires, parce qu'elle se rapporte immédiatement à de simples perceptions, qui sont en effet dans l'esprit telles qu'elles y paraissent. Ces sortes de termes ne peuvent donc être obscurs. Le sens en est si bien marqué par toutes les circonstances où nous nous trouvons naturellement, que les enfants mêmes ne sauraient s'y tromper. Pour peu qu'ils soient familiarisés avec leur langue, ils ne confondent point les noms des sensations, et ils ont des idées aussi claires de ces mots, *blanc, noir, rouge, mouvement, repos, plaisir, douleur*, que nous-mêmes. » (*Essai*, II, II, II, §16, *OP*, I, 107B, 2014, p. 308).

38. « Que, par exemple, ce que j'appelle *bleu* me paraisse constamment ce que d'autres appellent *vert*, et que ce que j'appelle *vert* me paraisse constamment ce que d'autres appellent *bleu*, nous nous entendrons aussi bien quand nous dirons *les prés sont verts, le ciel est bleu*, que si, à l'occasion de ces objets, nous avons tous les mêmes sensations. [...] Si l'on voulait faire signifier à ces mots que nous avons précisément les mêmes sensations, ces propositions ne deviendraient pas obscures : mais elles seraient fausses, ou du moins elles ne seraient pas suffisamment fondées pour être regardées comme certaines » (*Essai*, II, II, II, §17, *OP*, I, 108A, 2014, p. 308-309).

39. « La sensation prise en elle-même n'implique ni la conception ni la croyance d'aucun objet extérieur. Elle suppose un être sentant et une certaine manière dont cet être est affecté, et rien de plus » (Reid 312b, *Intellectual Powers*, Essay II, chap. XVI, 2002, p. 199 [12-14]).

40. « Il apparaît donc, au total que nos philosophes se sont abusés ou nous ont abusés en prétendant tirer de la sensation la première origine de nos notions d'existence extérieure, d'espace, de mouvement, d'étendue et de toutes les qualités premières des corps, *i.e.* des qualités dont nous avons la conception la plus claire et la plus distincte. Ces qualités ne s'accordent avec aucun système des facultés humaines qui ait été avancé. Elles n'ont aucune ressemblance avec nos sensations ni avec les opérations de notre esprit. Et donc, elles ne peuvent être ni des idées de sensation ni des idées de réflexion. La conception même que nous en avons est irréconciliable avec les principes de tous les systèmes philosophiques de l'entendement : de même la croyance que nous y attachons » (Reid 140a-141a ; *Recherches*, chap. V, sect. VI, 2012, p. 91).

41. « Si à force d'obstination, nous pouvions nous défaire des principes de notre nature, ce ne serait pas agir en philosophes, mais en insensés ou en fous » (Reid 110b-111a, *Recherches*, chap. II, section VII, 2012, p. 57).

42. « Je tiens pour accordé que la notion de dureté et la croyance correspondante sont d'abord acquises par le moyen de cette sensation particulière qui, aussi loin que nous puissions nous en souvenir, nous les suggère invariablement ; et que si nous n'avions jamais éprouvé une telle sensation, nous n'aurions jamais eu aucune notion de dureté. Il est évident, je pense, que nous ne pouvons en raisonnant sur nos sensations établir l'existence des corps, et encore moins l'existence d'une de leurs qualités. Ce point a été prouvé avec des arguments irréfutables, par l'évêque de Cloyne et par l'auteur du *Traité de la nature humaine*. Il apparaît évident que cette liaison entre d'une part nos sensations et d'autre part la conception et la croyance à des existences extérieures ne peut être produite par l'habitude, l'expérience, l'éducation, ni par aucun des principes de la nature humaine qui aient été admis des philosophes. En même temps, c'est un fait que de telles sensations sont invariablement liées à la conception et à la croyance à des existences extérieures. De là, nous devons conclure, par toutes les règles du juste raisonnement, que cette liaison est un effet de notre constitution et doit être considérée comme un principe primitif de la nature humaine, dans l'attente d'un principe plus général auquel la réduire. » (Reid 122b, *Recherches*, chap. V (« Du toucher »), sect. III : « Des signes naturels », 2012, p. 85).

-----